

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE

SENACS 2018

PARIS



SOMMAIRE

ÉDITO	01
CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE DE PARIS	02
CE QU'EST L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	03
LES CENTRES SOCIAUX À PARIS	04
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	05
LE PARTENARIAT	07
RESSOURCES HUMAINES	08
DES ACTIONS	09
FINANCES	11
PROJET SENACS	12
ESPACES DE VIE SOCIALE	13

Fondés sur les valeurs du respect de la dignité humaine, de la laïcité, de la neutralité, de la mixité et de la solidarité, les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale prennent appui sur un triptyque : la participation des habitants, le partenariat et l'ancrage territorial. La dynamique participative est portée par l'expertise d'usage de la population. La participation des usagers à la définition du projet social fonde la plus-value et la spécificité des structures de l'Animation de la Vie Sociale (AVS).

À Paris, le Schéma directeur de l'AVS (2014-2020) conforte les collaborations avec les services sociaux et les acteurs territorialisés de la Collectivité Parisienne. Il contribue à la recherche constante d'une complémentarité entre les dispositifs et les offres de service de différents acteurs de Paris. À cet égard, le Schéma directeur AVS participe, entre autre, à la mise en œuvre du Contrat de ville, du Schéma parisien des services aux familles et plus largement de la Convention Territoriale Globale. Il partage l'ambition exprimée en termes de réduction des disparités sociales et territoriales, de développement de nouveaux services de qualité pour toutes les familles et de soutien de la participation citoyenne des parisiens. Il veille à valoriser les différentes formes de participation des habitants concourant à accroître l'échange social et culturel, au sein, notamment, de quartiers qui accueillent de nouvelles populations à la suite du réaménagement urbain.

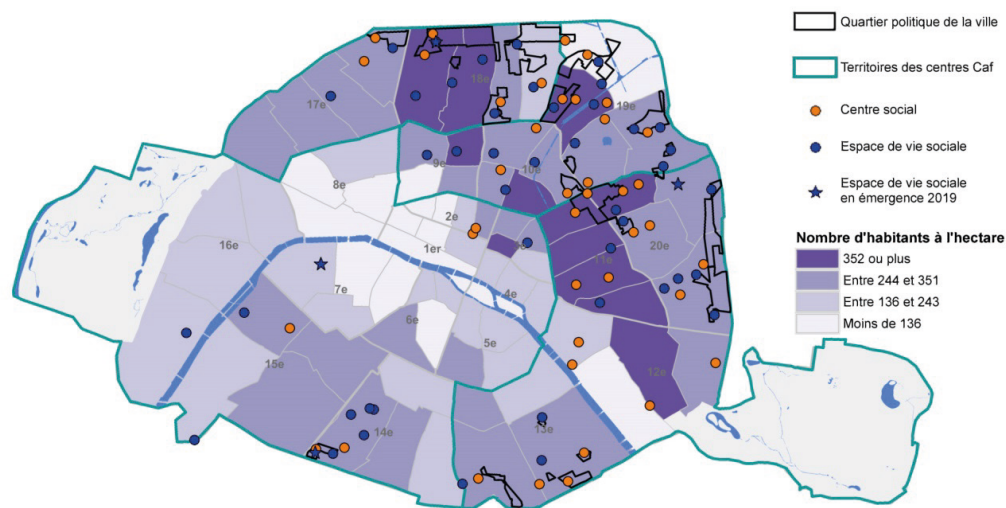
En 2017, le schéma a réaffirmé son ambition pour renforcer et encourager les prises d'initiatives et de responsabilité des personnes visant l'expression d'une citoyenneté de proximité.

La Fédération des centres sociaux et socioculturels constitue le partenaire privilégié de la Caf et de la Collectivité Parisienne pour animer le réseau des centres sociaux autour de la promotion du vivre ensemble. C'est avec la volonté commune de diffuser le plus largement possible, ce que sont et ce que font les structures de l'AVS, que cette édition de SENACS (Système d'échanges national des centres sociaux) départementale est réalisée.

Photographie d'une année, cette plaquette est une nouvelle opportunité pour valoriser les projets développés grâce au concours de de tous : habitants-usagers, bénévoles, partenaires locaux, et salariés.

CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE DE PARIS

Localisation des centres sociaux et espaces de vie sociale financés en 2018 et densité de la population parisienne au 1^{er} janvier 2015.



Caf de Paris - Direction du développement -
Bureau des études et du développement

Source : insee recensement 2015 - Caf de Paris

5 centres sociaux ont obtenu un premier agrément entre 2017 et 2018, soit un total de

- **40 centres sociaux agréés**

- **44 espaces de vie sociale**,
au 31 décembre 2018.

Rappel : L'enquête Senacs 2018 porte sur les données 2017 (année pleine),
soit **35 centres sociaux concernés** par cette enquête et **30 espaces de vie sociale**.

CE QU'EST L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale fondent leur action sur une démarche de projet global ancrée dans une dynamique territoriale en :

- › Créant les conditions favorables à l'amélioration du vivre ensemble pour agir à la fois sur les problématiques individuelles et sur l'environnement de vie,
- › Prenant appui sur les potentialités des individus, des groupes pour construire des réponses concrètes aux questions majeures de la société,
- › Adaptant leurs interventions au contexte local au sein duquel ils agissent en faveur de tous les habitants.

Chaque projet partage l'ambition exprimée des politiques institutionnelles en termes de réduction des disparités sociales et territoriales, de développement de nouveaux services de qualité pour toutes les familles et de soutien à la participation citoyenne.

LE CENTRE SOCIAL

Vecteur d'initiatives locales, le projet d'un centre social est élaboré et réalisé grâce au concours des habitants, des bénévoles, des salariés, des associations et des institutions. Ensemble, tous cherchent à développer des actions en direction de la jeunesse, de l'éducation, de la parentalité, du logement, du cadre de vie, de l'insertion sociale et de l'emploi, de l'accès aux droits, à la santé et à la culture ainsi qu'au vieillissement.

L'ESPACE DE VIE SOCIALE

Géré exclusivement par des **associations locales**, l'espace de vie sociale, est implanté sur des territoires peu pourvus en équipements d'animation de la vie locale et/ou isolés, au regard des réalités territoriales.

Il a vocation à renforcer les **liens sociaux**, familiaux et les solidarités de voisinage, à coordonner et à encourager **les initiatives** favorisant la vie collective et **la prise de responsabilité des usagers**.

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale s'inscrivent dans les projets sociaux de territoire conduits dans le cadre du Nouveau Paris solidaire, du Contrat de ville et de la Convention Territoriale Globale. Ils développent des actions collectives permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage. Ils coordonnent également des initiatives visant à soutenir la vie collective et la prise de responsabilités des habitants.

LES TEXTES FONDATEURS

Pour la Fédération des Centres sociaux de France : la Charte fédérale d'Angers de juin 2000 (extrait)

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

Pour la Caf : la circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (extrait)

« [les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. »

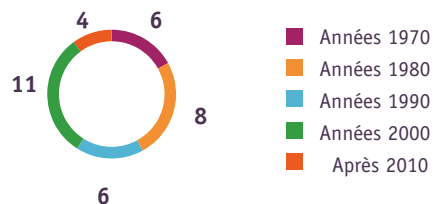
LES CENTRES SOCIAUX À PARIS

LES MODES DE GESTION

La gestion parisienne des centres sociaux est singulière du fait d'une **gestion associative prégnante** (29 centres) et de 6 centres Caf en 2017.

L'AGRÈMENT CENTRE SOCIAL

Année du premier agrément



Exemple, 9 centres sociaux ont obtenu un agrément Caf dans les années 1980.

Les premiers agréments parisiens remontent aux années 1970. En 2017, une étude d'opportunité, prenant appui sur l'expertise partagée des services de la ville et de la Caf, a permis l'agrément de 4 projets portés sous l'égide des Centres Paris Anim'.

L'ADHESION À UNE FÉDÉRATION

Majoritairement, les centres sociaux associatifs sont adhérents à la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris et de France.

LA PARTICIPATION DES USAGERS

25 220 usagers participent régulièrement aux activités des centres sociaux

39 276 usagers participent occasionnellement aux activités des centres sociaux

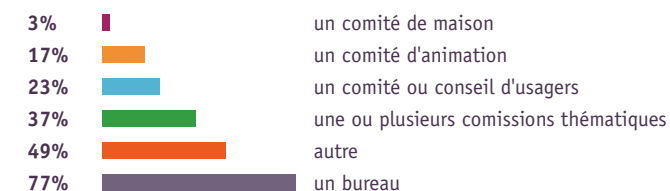
7 592 usagers participent régulièrement aux activités des associations hébergées par les centres sociaux

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

LA DIVERSITÉ DES FORMES D'ENGAGEMENT

Les instances de gouvernance et de pilotage d'un centre social sont pilotées par le conseil d'administration et par diverses commissions thématiques. Cette organisation favorise la rencontre et le débat entre les acteurs (*habitants, associations, institutions, élus, professionnels, bénévoles*) impliqués sur un territoire.

Instances de gouvernance et de pilotage



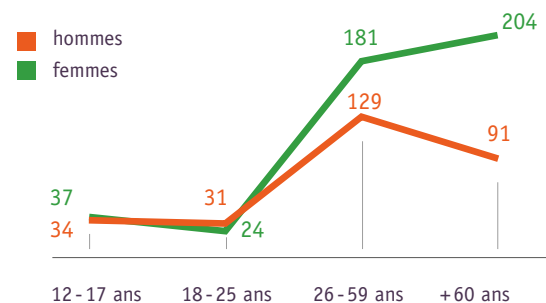
Exemple, 77% des centres sociaux déclarent avoir un bureau.

L'IMPLICATION DANS LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

Nombre d'habitants dans les instances

par tranche d'âge et sexe

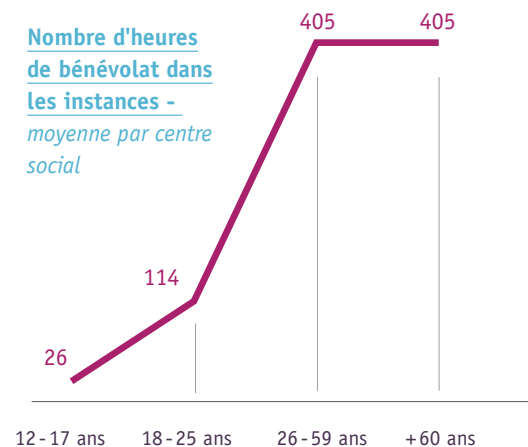
pour l'ensemble des centres sociaux



Nombre d'heures de bénévolat dans

les instances -

moyenne par centre social



LE BÉNÉVOLAT D'ACTIVITÉ

Devenir bénévole dans une activité peut être une porte d'entrée pour s'impliquer au sein de la gouvernance du centre social.

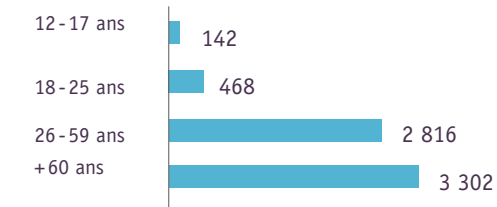
A noter :

- Les femmes sont majoritaires au sein des instances
- Les habitants entre 22 et 55 ans sont très investis dans la gouvernance du centre social

Nombre de bénévoles

d'activité par tranche d'âge

pour l'ensemble des centres sociaux



VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

En 2017, les bénévoles sont majoritairement représentés dans ces 3 activités :

- Les ateliers socio linguistiques
- L'accompagnement à la scolarité
- L'accès aux droits

La présence des bénévoles reste active et significative dans les actions de convivialité et les temps forts dans et hors les murs de la structure.



LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

Le bénévolat constitue une ressource incontournable dans la mise en œuvre du projet, qu'il convient d'accompagner pour en renforcer les compétences et valoriser l'engagement.

En 2017,

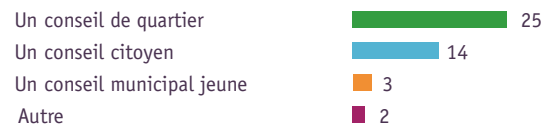
538 bénévoles ont été formés sur les questions d'accompagnement éducatif, de facilitation d'accès aux droits sociaux/culturels, de société, etc.

Soit une moyenne de **15 bénévoles** par centre.



L'IMPLICATION DANS LES INSTANCES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Implication dans une ou des instances de démocratie participative



Exemple, 3 centres sociaux soulignent leur implication au sein d'un conseil municipal jeune.

Les centres sociaux sont des relais pour la prise de décision et d'autonomie des habitants dans la vie de leur quartier. À ce titre ils sont acteurs de la vie démocratie locale, axe incontournable du projet social de la structure.

LE PARTENARIAT

LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Le Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale (SD AVS) conforte la concertation autour **des enjeux du vivre ensemble** entre les acteurs institutionnels et associatifs parisiens. Il affirme l'ambition commune, de la Caf et de la Collectivité Parisienne, de répondre, à la fois aux besoins des familles et à leurs difficultés de vie quotidienne, mais aussi aux problématiques sociales collectives du territoire, en prenant appui sur les centres sociaux, les espaces de vie sociale et des associations de proximité.

Pour mettre en œuvre les grands axes du Schéma Directeur **une convention tripartite pluriannuelle est signée entre la Fédération des centres sociaux et socioculturelle, la Caf et la Collectivité Parisienne.**

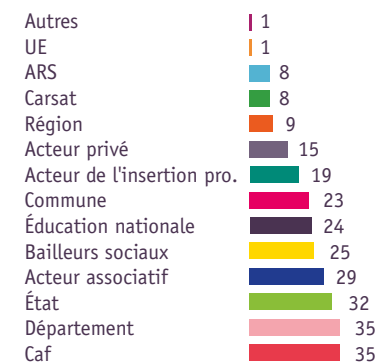
Elle a pour objets principaux :

- › L'animation du réseau,
- › La qualification des habitants / bénévoles,
- › Le développement des outils de pilotage et de communication,
- › La contribution aux instances de dialogue et de gestion,
- › Le co-pilotage de l'Observatoire des centres sociaux.

LES PARTENAIRES

La mise en œuvre des projets de l'animation de la vie sociale reflète **la richesse du partenariat instauré autour des réalités territoriales** et des dynamiques participatives collectives qui contribuent activement au vivre ensemble dans un contexte de société à forts enjeux.

Partenaires des centres sociaux



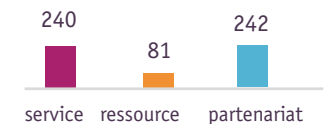
Exemple, 19 centres sociaux déclarent comme un de leurs partenaires un ou des acteurs de l'insertion professionnelle.

LES ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

Les centres sociaux **développent et animent des réseaux de partenaires locaux.** Ils élargissent leur champ d'intervention par l'accueil d'associations qui offrent des actions et des services spécifiques en adéquation aux besoins repérés.

Associations accueillies

Les centres sociaux accueillent des associations pour une fonction :

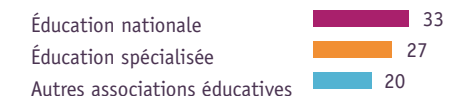


Exemple, 81 associations sont accueillies dans l'ensemble des centres sociaux pour une fonction ressource (formation, aide aux projets, etc.)

LES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Les acteurs à vocation éducative restent **des partenaires privilégiés et incontournables** dans l'accompagnement des parcours de vie de l'enfant, du jeune et de sa famille. Cette collaboration s'inscrit au sein de dispositifs contribuant à l'épanouissement de chacun et de tous (accompagnement à la scolarité, action éducative hors les murs, Ville Vie Vacances, insertion professionnelle, lutte contre l'isolement, etc.)

Partenariats avec des acteurs éducatifs du territoire



Exemple, 33 centres sociaux soulignent leur partenariat avec l'Éducation nationale.

RESSOURCES HUMAINES

LA DIVERSITÉ DES FONCTIONS ET DES CONTRATS

Les fonctions socles d'un agrément Caf centre social reposent sur des contrats professionnels qualifiés en CDI.

La diversité des actions et des interventions d'un centre social induit une pluralité de profils au sein des équipes salariées. Le projet centre social est un espace d'apprentissage, d'expériences citoyennes et professionnelles. A ce titre il représente le lieu de socialisation accessible au plus grand nombre.

Nombre d'ETP par fonction

moyenne par centre social

- 0,14 Comptable
- 0,15 Travailleurs sociaux
- 0,26 Secrétaire administratif
- 0,33 Agent de développement social
- 0,45 Personnel d'entretien/maintenance
- 0,5 Petite enfance / responsable
- 0,83 Référent famille
 - 1 Direction
 - 1 Référent jeunesse
- 1,03 Personnel d'accueil, agent, secrétaire
- 1,34 Animateur hors personnel / Petite enfance
- 1,21 Animateur petite enfance

Exemple, un centre social a un équivalent temps plein pour assurer la fonction de direction.

Type de contrats pour l'ensemble des centres sociaux

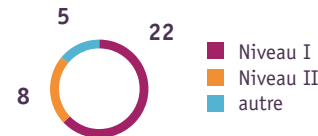
- 197 Stagiaires
- 33 CUI-CAE
- 32 Service civique
- 26 Adultes relais
- 8 Contrats d'avenir
- 5 Contrats d'apprentissage
- 3 Autre
- 1 Contrats de professionnalisation

Exemple, les centres sociaux ont eu recours en 2017 à 26 postes « adultes relais ».

DES FORMATIONS ET NIVEAUX

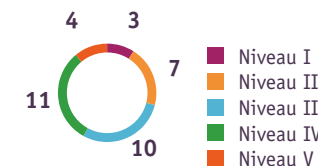
La lettre circulaire de mars 2016 réaffirme les fondamentaux et les singularités de l'agrément centre social. Il s'agit d'un document repère qui précise notamment les fonctions du directeur, du référent famille et du chargé d'accueil. L'étude Senacs montre quels niveaux de formation des professionnels sont conformes et témoignent d'une montée en compétences. C'est l'illustration de la volonté des structures gestionnaires de s'adapter aux évolutions liées aux enjeux sociétaux et territoriaux.

Directeur



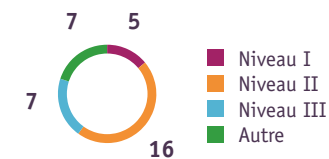
Exemple, 22 centres sociaux déclarent un niveau 1 pour la formation de leur directeur soit un niveau master 2.

Référent jeunesse

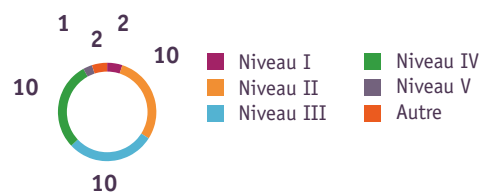


Exemple, 7 centres sociaux déclarent un niveau 2 pour leur référent jeunesse, soit un niveau licence.

Référent famille



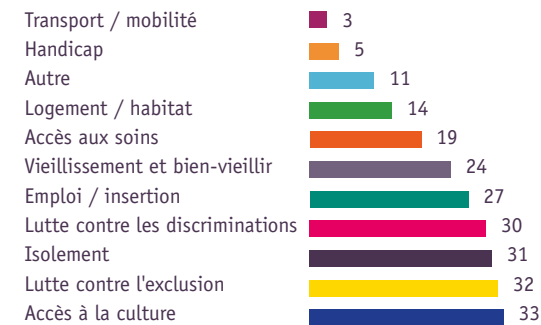
Agent d'accueil



DES ACTIONS

Le centre social réunit les habitants dans une démarche collective pour contribuer au vivre ensemble, renforcer les liens familiaux et trouver des réponses aux problématiques rencontrées.

Une action est-elle développée au sein du centre sur une ou des questions sociales suivantes ?



Exemple, 19 centres sociaux mettent en avant l'organisation d'actions autour de l'accès aux soins.

UN SOUTIEN PERMANENT AUPRÈS DES FAMILLES

A Paris, 7 centres sociaux ont des structures agréées petite enfance.

25 centres sociaux portent une action en direction des 0-3 ans et touchent 1700 enfants.

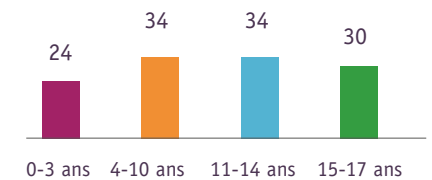
L'accueil des jeunes enfants se vit à travers l'animation famille et le soutien à la fonction parentale : relais assistants maternels, Réseau d'appui et d'écoute aux parents (REAAP), Lieu d'accueil enfant-parent (Laep), etc...

30 centres sociaux sont financés au titre de la parentalité : REAAP, LAEP, CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité).

Les actions de soutien à la fonction parentale des centres sociaux illustrent leur engagement autour de l'épanouissement de l'enfant et du jeune. La recherche de modes d'accompagnements interactifs et d'apprentissages de solidarités tend à placer les parents au cœur de l'action éducative. Cette co-construction avec les usagers conforte la citoyenneté autour de la promotion de la laïcité, et des démarches innovantes pour apporter de nouvelles réponses.

DES INITIATIVES EN DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Actions auprès de public enfant et jeune



Exemple, 24 centres sociaux déclarent avoir des actions en direction des 0-3 ans.

Actions en direction des 4-10 ans

- 31 Accompagnements à la scolarité
- 16 Lieux parent-enfant
- 13 ALSH et ALSH maternel
- 9 Séjours de vacances
- 9 Autres (ateliers parent/enfant, sorties, etc.)
- 8 Activités périscolaires hors NAP (Nouvelle activité périscolaire) et ALSH
- 1 Réforme des rythmes scolaires et éducatifs

Exemple, 9 centres sociaux déclarent des séjours vacances à destination des 4-10 ans.

Actions en direction des 11-14 ans

- 32 Accompagnements à la scolarité
- 23 Animations de rue
- 23 Activités culturelles
- 22 ALSH
- 20 Accompagnements de projet à l'initiative des pré-ados
- 18 Accompagnements à la participation d'événements sur le territoire
- 17 Accompagnements pour des départs en vacances
- 13 Activités sportives
- 3 Autres

ACTIONS

Des actions spécifiques sont organisées au sein des centres sociaux pour des publics ou autour de thématiques.

Actions en direction des 15-17 ans

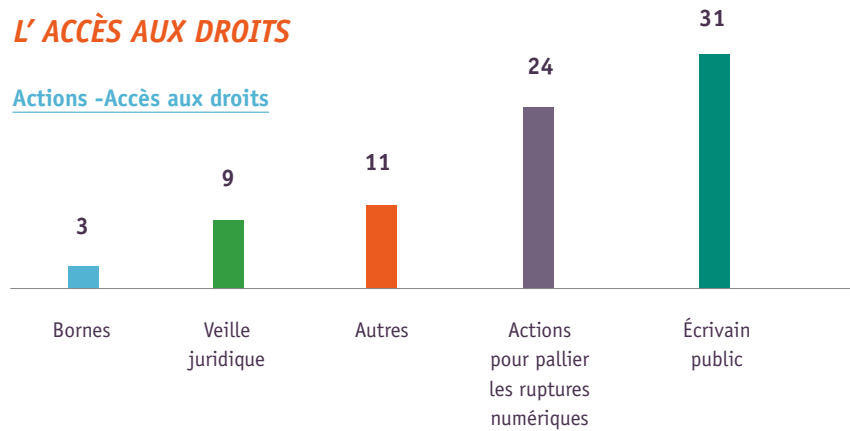
- 21 Accompagnements à la participation d'événements sur le territoire
- 20 Animations de rue
- 18 Accompagnements de projet à l'initiative des adolescents
- 18 Activités culturelles
- 15 Accompagnements individuels (orientation, aide au CV, job d'été...)
- 14 Activités sportives
- 9 Accueils des jeunes avec agrément jeunesse et sport
- 6 Autres (mobilisation citoyenne, appui au stage, soutien scolaire, etc)

Actions en direction des 16-25 ans

- 20 Actions d'animation hors agrément jeunesse et sport
- 14 Accès aux droits et à l'information
- 10 Cohésion sociale, citoyenneté et implication
- 9 Etude et formation
- 6 Avenir professionnel
- 6 Temps libre
- 6 Vie numérique
- 5 Relations parents / enfants
- 3 Mobilité
- 2 Autre (appui au stage, culture, mobilisation citoyenne, etc)
- 1 Logement

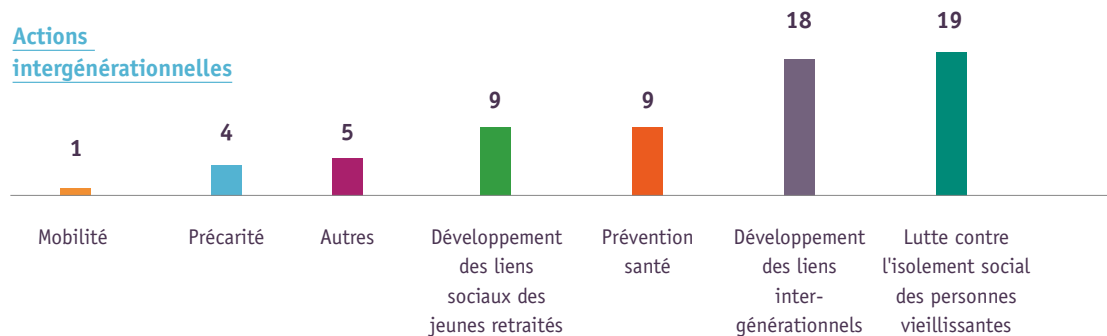
L' ACCÈS AUX DROITS

Actions -Accès aux droits



L' INTERGÉNÉRATIONNEL

Actions intergénérationnelles



FINANCES

LES FINANCEMENTS

Le Département et la Caf de Paris contribuent au financement pluriannuel du projet global de chaque centre social. Une attention particulière est portée sur le pilotage du projet.

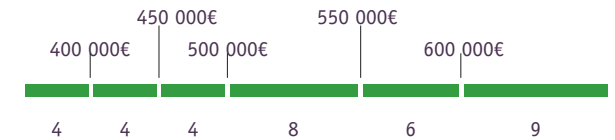
Les autres financements annuels sur des actions spécifiques sont également essentiels à l'équilibre économique du projet. Les structures s'appuient sur leur capacité d'innovation pour les solliciter. En réponse aux évolutions du territoire parisien, les centres sociaux développent des actions autour du vieillissement de la population.

La signature d'une convention entre la Caisse nationale d'assurance vieillesse et la Fédération des centres sociaux et socioculturels a conforté cet engagement auprès des séniors.

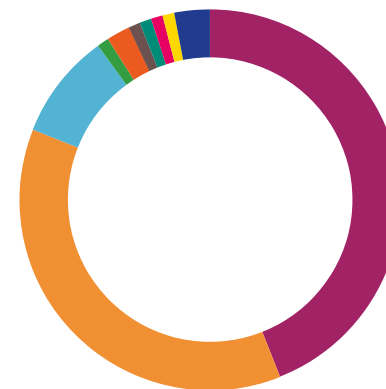
Le bénévolat est une ressource indéniable à l'économie du projet centre social.

Répartition des centres sociaux selon leur budget

BUDGET MOYEN : 550 769€



Partenaires financiers



- 44,96% Caf
- 38,74% Collectivité parisienne
- 9,45% État
- 3,21% Participation des usagers
- 1,09% CARSAT
- 0,66% Autre
- 0,59% Région
- 0,56% UE
- 0,39% Bailleur social
- 0,29% Fondation

Exemple, en moyenne par centre social, 1,09% des financements partenariaux proviennent de la Carsat.

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) – Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire national pour la saisie des données 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Site internet : www.senacs.fr

À PARIS

À Paris, les centres sociaux et les espaces de vie sociale se sont inscrits dans la démarche de l'observatoire Senacs.

Cette dynamique participative est renforcée par des rencontres collectives afin d'analyser de façon concertée et partagée les données.

Les habitants, bénévoles et professionnels ont ainsi contribué à la co-écriture de la plaquette, appuyant ainsi la Caf et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris associées à la collectivité Parisienne.

LES ESPACES DE VIE SOCIALE

En 2017, 32 espaces de vie sociale étaient agréés pour développer et mettre en œuvre un projet d'animation locale sur leur territoire. Parmi eux, 30 EVS ont participé à l'observatoire Senacs. L'agrément des EVS et le soutien à des projets innovants reposent sur des valeurs de solidarité et de reconnaissance des compétences et des talents de tous les citoyens : les Accorderies, les Ressourceries, les Cafés Associatifs. Certains EVS adhèrent à des réseaux : réseau des Accorderies, des Ressourceries etc.

UNE MOBILISATION ACTIVE DES HABITANTS AU SEIN DES PROJETS EVS

Dans les activités

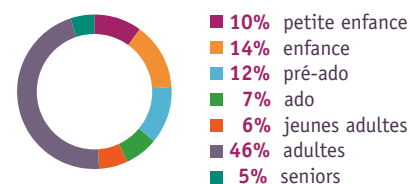
34 681 Usagers réguliers
28 462 Usagers des actions portées par les partenaires hébergés
51 813 Usagers ponctuels

Dans les instances de démocratie participative

83% Conseil de quartier
13% Conseil local développement
23% Autres (*conseils citoyens, fonds de participation des habitants et autres conseils locaux*)

DES STRUCTURES INVESTIES PAR DES PUBLICS VARIÉS

Pourcentage des publics par classe d'âge



UNE MISE EN ŒUVRE PARTAGÉE DU PROJET

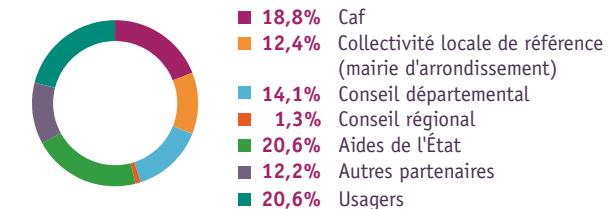
80% Associations et acteurs locaux
60% Centres sociaux
47% Établissements scolaires
40% Collectivité parisienne
33% Centres d'animation
23% Espaces de Vie Sociale
20% État
13% Bailleurs sociaux
3% Région Ile-de-France

Chaque EVS prend appui sur le partenariat local pour contribuer à un plus grand maillage territorial et développer un réseau solidaire en direction des habitants.

UNE ÉQUIPE PLURIELLE POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS DES HABITANTS

En moyenne, chaque EVS s'appuie sur
5 salariés soit 3,9 ETP
8 stagiaires et Services Civiques
43 bénévoles

DES RESSOURCES FINANCIÈRES DIVERSIFIÉES



DES AXES MULTIPLES DANS LES PROJETS

Les axes du projet des EVS

90% Accompagnent les initiatives d'habitants
93% Renforcent les liens et des solidarités
57% Appropriation de l'environnement et du cadre de vie
87% Soutien de la fonction parentale
47% Création d'offres de services utiles à la population
83% Écoute des habitants et développement de projet

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

